



La lettre mensuelle

MAI 2009

ATTAC-54

du comité

METTRE L'EUROPE SUR DE NOUVEAUX RAILS

Les citoyennes et citoyens de l'Union européenne vont être appelés à élire leur parlement du 4 au 7 juin prochains. Au moment où une crise financière, économique, sociale et écologique sans précédent déferle sur le monde, le débat public sur le rôle de l'Europe est peu présent. Attac, qui a mené campagne lors du référendum de 2005, puis contre la ratification du traité de Lisbonne en 2007-2008, vous propose de clarifier les enjeux de cette élection.

Un parlement. . .

Seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel, le Parlement européen est loin d'avoir tous les pouvoirs de décision. Néanmoins, il s'est renforcé récemment grâce à la procédure de codécision avec le Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres). En revanche, il ne peut pas proposer de loi, mais seulement soumettre des propositions à la Commission européenne. De nombreuses orientations sont prises sans que ni lui ni les parlements nationaux aient été consultés : sécurité, politique monétaire, contrôle du mouvement des capitaux, droits de douane, remise en cause des législations nationales du travail...

... qui a pris quelques décisions importantes :

La politique sociale ne devrait pas selon nous se faire sans les parlements, au niveau national ou européen. Or, ce sont d'autres instances européennes qui imposent leurs choix, souvent en toute opacité : Commission, Conseil européen, Conseil des ministres, Cour de justice...

Le Parlement européen a malgré tout pu limiter les reculs sociaux au moment de la directive « services » (Bolkestein), s'opposer à la directive portuaire ou à l'actuel projet de directive sur le temps de travail, rejeté le 17 décembre 2008, puis définitivement abandonné (du moins pour cette législature) le 28 avril 2009.

... mais pas toujours bonnes

Ces sursauts salutaires ne peuvent masquer que le

Parlement, dans sa majorité actuelle, appuie les politiques néolibérales et antidémocratiques. Ainsi, en février 2008, il a rejeté un amendement proposant de respecter le résultat du référendum irlandais sur le traité de Lisbonne, quel qu'en soit le résultat. Il a voté plus récemment la directive dite « de la honte » sur la rétention et l'expulsion des immigrants ainsi que les directives de déréglementation des services publics.

Ce que nous voulons pour le parlement européen

Nous sommes favorables à ce que le Parlement européen devienne, dans le cadre d'une définition stricte du principe de subsidiarité, l'instance législative principale s'agissant des compétences européennes. Mais nous demandons aussi que les parlements nationaux soient impliqués dans les décisions européennes, ce qui contribuerait à renforcer la séparation des pouvoirs au sein de l'Union et de ses États membres.

L'Europe dans la crise

Parce qu'elle a fait de la libre concurrence son principe majeur, l'Union européenne a contribué à précipiter le monde dans la crise. Les politiques actuelles ne remettent pas ce principe en cause et cherchent à faire payer la crise aux salariés, aux chômeurs, aux retraités. Elles restent fidèles aux dogmes néolibéraux (libre-échange, liberté de circulation des capitaux). Pour sortir de la crise, bâtissons une autre Europe !

ATTAC FRANCE

LES ATTAC EUROPEES PROPOSENT :

Une Europe alternative mettant au pas la finance

Nous demandons que l'Union européenne puisse restreindre et contrôler les mouvements de capitaux et crée une taxe sur toutes les transactions financières (de type taxe Tobin). Nous demandons la création d'un pôle financier public couvrant l'ensemble du système bancaire et la mise sous contrôle parlementaire de la Banque centrale européenne. L'Union et ses États membres doivent cesser tout transfert de capitaux vers les paradis fiscaux.

Une Europe qui mène enfin une politique sociale

Nous demandons que les besoins fondamentaux soient assurés par des services publics. Nous refusons que les droits sociaux, dont celui à un emploi, soient soumis au droit de la concurrence. Nous demandons que l'Union européenne harmonise vers le haut les conditions de travail et lutte activement contre toute discrimination.

Une Europe vraiment écologique

Pour devenir une zone écologiquement soutenable, l'Europe doit mener une politique réellement contraignante de réduction des gaz à effet de serre et donner la priorité aux énergies renouvelables. La PAC (Politique agricole commune) doit soutenir à la fois des prix rémunérateurs pour les paysans, une alimentation de qualité pour tous et une agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement. L'importation et la culture d'OGM doivent être interdites.

Une Europe solidaire avec le reste du monde

Nous demandons que l'Union européenne cesse d'imposer des accords de libre-échange injustes aux pays les plus pauvres et qu'elle abolisse leur dette extérieure. L'Union doit protéger les plus démunis par le droit d'asile. Instrument pour la paix, sa défense doit être indépendante de l'OTAN.

CONFERENCE - DEBAT

FACE A LA CRISE : QUELLES POLITIQUES EUROPEENNES ?

Mercredi 27 mai, 20h à la fac de Lettre, Amphi 042

Intervention de BERNARD TEPER, Secrétaire de l'Union des Familles Laiques et membres du conseil scientifique d'ATTAC

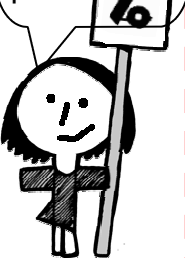
En 2005, les Français ont dit «non» au projet de Traité Constitutionnel Européen, qui érigeait en valeurs fondamentales la concurrence généralisée et la libre circulation des capitaux. Trois ans plus tard, celui-ci était adopté à la sauvette par les parlementaires français, après un léger «toiletage», sous le nom de «Traité de Lisbonne».

Pourtant, c'est bien la déréglementation financière qui a permis la «crise des subprimes». Celle-ci, à son tour, dans un contexte de libéralisation des mouvements de capitaux, a déclenché une crise financière mondiale qui a évolué rapidement en crise économique et sociale d'une grande ampleur.

Quel rôle l'Union européenne a-t-elle joué dans le déclenchement de cette crise ? Quelles solutions peut-elle y apporter, à travers quelles politiques ? Les institutions de l'Union sont-elles à la hauteur de ces enjeux ? Quelles sont les possibilités réelles de la France face aux directives de l'Union européenne ?

Le 7 juin, l'élection du Parlement européen – la seule instance supranationale démocratiquement élue – nous donne l'occasion de poser à nouveau ces questions et d'orienter le débat sur les choix de société fondamentaux.

Le 8 mai, vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas...



JEUDI CINE
D'ATTAC

La dixième chambre, instants d'audience

de Raymond DEPARDON, durée : 1h45

Jeudi 28 juin 20h30, Caméo Saint Sébastien,

Débat avec Fabienne Nicolas du syndicat de la Magistrature

De mai à juillet 2003, Raymond Depardon et son équipe ont obtenu l'autorisation exceptionnelle de filmer le déroulement des audiences de la 10ème Chambre Correctionnelle de Paris. Dix ans après **Délits flagrants**, le cinéaste poursuit sa démarche en nous proposant ce nouveau documentaire citoyen, témoignage inédit sur le fonctionnement de la machine judiciaire.

De la simple convocation pour conduite en état d'ivresse aux déferés de la nuit, **10e chambre** nous plonge dans le quotidien d'un tribunal : douze affaires, douze histoires d'hommes et de femmes qui se sont, un jour, retrouvés face à la justice.

La prochaine réunion publique de l'Appel des Appels Lorrain aura lieu

Mardi 2 juin 2009 à 19h,
bâtiment A Campus Lettres

CAFE DEBAT
D'ATTAC

Réunion
le lundi 8 juin à 20h,
à l'OS et l'ARETE,
10 rue de la Visitation
à Nancy

(en face du Vertigo)

Thème :
Transformations du
secteur social :
des travailleurs sociaux de
différents secteurs
(prévention, milieu ouvert, protection de l'enfance, insertion, personnes âgées,...) viendront partager leurs constats, croiser leurs points de vue pour alimenter la réflexion et l'action collective

ATTAC 54
sur les ondes

•Radio-Caraïb (90.7) :
tous les lundis à 18 h.
•Radio-Déclic (87.7 - 89.6 - 101.3) : le
lundi à 12 h et à 18 h, le samedi à 10 h.

mardi 26 mai, à partir de 18h
Place Stanislas à Nancy:

Cercle de silence

Ce jour-là, comme cela se fera dans plus de 120 villes de France, RESF-54 appelle à un Cercle de Silence à Nancy, auquel sont conviés les candidats aux élections du 7 juin ainsi que tous les citoyens qui sont indignés du sort que le gouvernement français inflige aux familles sans papiers.

Nous nous réunirons en silence.
Notre silence dira NON à ce qui se fait en France et en Europe en notre nom.

A l'issue du rassemblement, un débat public se tiendra au Melkim Pot, rue de l'Île de Corse, débat auquel les candidats sont invités.

ASSEMBLEE GENERALE D'ATTAC 54

Vendredi 19 juin à 19h, à la Maison de Peuple,
19 rue Drouin, Nancy

Comme chaque année, cette assemblée sera également l'occasion d'aborder le fonctionnement du comité et de renouveler une partie du Conseil d'administration. De manière générale, ce sera l'occasion de discuter de vos attentes vis-à-vis des activités de l'association.

Ordre du jour :

- Bilan des activités 2008-2009 et orientations.
- Organisation et fonctionnement du comité.
 - Bilan financier et budget prévisionnel.
- Renouvellement du Conseil d'administration et du bureau.

L'Assemblée générale sera suivie d'un buffet qui nous permettra de continuer à échanger et mieux faire connaissance. Nous comptons sur vous pour apporter les «munitions» nécessaires (pain, charcuterie, boissons, gâteaux, etc.).

NB. L'assemblée générale est ouverte à tous, adhérents ou non. En revanche, seuls les adhérents à jour de leurs cotisations peuvent prendre part aux votes. C'est l'occasion pour ceux qui ne l'ont pas encore fait de régler leur cotisation pour l'année 2009. D'ici au 19 juin, faites-nous la parvenir directement pour qu'elle puisse être prise en compte pour l'Assemblée générale ; nous la transmettrons nous-mêmes à ATTAC-France. Si vous étiez déjà adhérent en 2008, vous avez reçu un bordereau personnalisé de renouvellement dans un précédent *Lignes d'ATTAC*. Si vous ne l'avez plus, ou si vous n'étiez pas adhérent en 2008, vous pouvez en télécharger un sur le site «www.france.attac.org».

Pour nous contacter :
Comité ATTAC-54

29 rue Guilbert de Pixérécourt,
54000 Nancy
Tél : 03 83 35 95 01
Site : www.attac54.org
Email : attac54@attac.org

D'autre infos sur les manifestations sur Nancy et ses environs sur : www.ecoutetpartage.fr